

AUJOURD'HUI

Une filiale de Proviso achète 15 dépanneurs Le Frigo

C Corp. inc., une filiale à part entière de Proviso inc., vient de conclure une entente avec Péro-Canada pour faire l'acquisition de 15 dépanneurs Le Frigo. **B-2**

Usine de recyclage de solvants à Cowansville

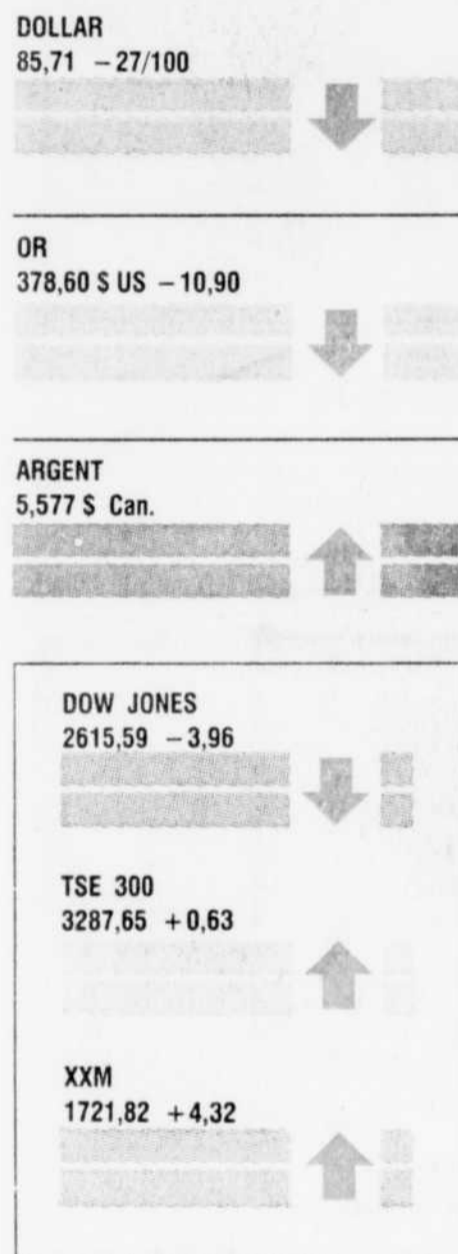
Une usine de recyclage de produits solvants sera bientôt implantée à Cowansville, ce qui entraînera la création de sept emplois. **B-3**

LA CHRONIQUE

Que faire de ses vieux titres REA ?

Sans prétendre au miracle, il y a quelques décisions qui peuvent être prises afin de « tirer profit » de la débâcle qui a frappé certains titres REA. **B-3**

LES INDICES



LE DOLLAR

Le dollar US progresse sauf vis-à-vis du yen

Le dollar a regagné du terrain vis-à-vis des principales monnaies hier à New York sur un marché modérément actif, sauf contre le yen dont l'avantage se trouvait toutefois réduit en fin de journée.

L'or a perdu 10,90 dollars à 378,60 dollars l'once, en sympathie avec le marché du platine et suivant le recul des prix du pétrole en séance sur le marché à terme de New York.

Le dollar a clôturé à 1,5835 Deutschmark, contre 1,5690 vendredi soir, 1,3185 franc suisse (1,3055), 0,5394 livre sterling (0,5284), et 5,3000 FF.

Le dollar était coté 139,40 yen en fin de journée contre 140,05 vendredi.

À Toronto, le dollar américain a fermé hier en hausse de 37-100 et cotait 1,1667 \$ Can. comparativement à 1,1630 vendredi. La livre sterling a fini en baisse de 3 27-100 à 2,1667 \$ Can.

En devise US, le dollar canadien a perdu 27-100 à 85,71 cents US et le sterling 3 40-100 à 1,8580 \$US.

Infrastructure destinée à Luralco
9 millions \$ de Québec pour le parc industriel de Deschambault

Le gouvernement du Québec s'est engagé hier à verser à la municipalité de Deschambault une aide financière de 9 085 000 \$ représentant 76 % des travaux d'infrastructure majeurs évalués à 11 953 053 \$, dans le parc industriel destiné à recevoir l'aluminerie Luralco.

par REAL LABERGE
LE SOLEIL

L'aluminerie de 1 milliard \$ occupera 500 des 1900 acres du parc industriel. Selon le député de Portneuf, M. Michel Pagé, cette forme de subvention ne contreviendra pas aux dispositions du libre-échange et n'entraînera pas de réclamations compensatoires par les États-Unis.

M. Pagé a déclaré que d'autres entreprises ont enclenché des pourparlers relatifs à des implantations dans le parc industriel de Deschambault, et tout particulièrement une usine du secteur de la transformation de l'aluminium. Il n'a pas voulu en dire davantage, sinon qu'il s'agissait de projets autres que ceux de Louiseville ou d'Alumax. Les contacts ont été établis jeudi dernier et doivent se

poursuivre vendredi. Les confirmations pourraient survenir au début de 1991.

L'aide gouvernementale permettra à Deschambault de construire des puits et aménager des conduites d'alimentation en eau potable (6 154 000 \$), de traiter les eaux usées (1 317 000 \$), d'entreprendre immédiatement la construction d'une route d'accès (1 570 000 \$) et l'aménagement d'une voie ferrée d'un kilomètre à l'intérieur du parc industriel (2 911 000 \$) pour relier l'usine au réseau ferroviaire du CN ou du CP.

De l'aide gouvernementale, une première part de 4 452 000 \$ sera disponible d'ici le 31 mars et le solde de 50 % au début du prochain exercice financier. Les travaux d'infrastructure seront entrepris dès cette année et devraient se terminer au printemps de 1991.

Outre l'aide financière annoncée hier, le maire de Deschambault, M. Jacques Brouillé, prévoit des ajouts aux travaux d'infrastructure, qui pourront bénéficier d'une aide gouvernementale supplémentaire, mais présentement encore indéterminée.

On sait que l'aluminerie de Deschambault bénéficiera de la part d'Hydro-Québec de prix réduits pour l'achat d'électricité. Pour la formation de sa main-d'œuvre, surtout les électriciens et mécaniciens d'entretien, l'usine de Luralco bénéficiera aussi de programmes de formation de 1,4 million \$ à frais partagés entre les gouvernements du Québec et du Canada.

Dans la construction de l'aluminerie, l'investissement engagé par Luralco s'élève actuellement à environ 250 millions \$, a indiqué hier le député-ministre de Portneuf.



Le député de Portneuf, Michel Pagé, en compagnie du maire de Deschambault, Jacques Brouillé.

Au cours de la prochaine année, ce montant pourra s'élever à 700 millions \$.

Concernant le cas des expropriés de la zone tampon, M. Pagé a déclaré que l'adoption de la loi provinciale doit être attendue vers le 24 octobre prochain.

Pour le parc industriel de 1900 acres, 45 lots et 35 propriétaires ont été touchés par les expropriations. Dans la zone tampon de 1106 acres, l'expropriation pourra toucher 37 autres lots et 34 autres propriétaires.

Mais il n'y aura que six résidents, dont trois dans des maisons d'été, qui seront affectés par la prochaine loi d'expropriation. Pendant une période prolongée de trois à cinq ans, ces six résidents pourront continuer de demeurer dans leurs résidences. Mais elles seront achetées et deviendront la propriété des municipalités. Les résidents n'en conserveront que l'usage. « Puisque les propriétaires auront été indemnisés pour leurs propriétés, je ne vois pas comment on peut dire qu'ils sont maltraités », a remarqué le député de Portneuf.

Le maire de Deschambault a d'autre part déclaré que les prévisions des règlements d'expropriation étaient de 3 millions \$, mais les expropriations, qu'on doit compléter le plus rapidement dans le cas de la zone-tampon, devraient s'élever à environ 2 millions \$.

Hier, à l'issue de l'annonce faite à l'hôtel de ville de Deschambault, M. Peter Ayles, vice-président d'Alumax et directeur général de Luralco, a laissé entendre que la construction de l'aluminerie de Deschambault n'était pas en retard sur l'échancier. La mise en marche de l'usine est toujours prévue pour décembre 1991.

Quant aux installations portuaires, il croit que Bécancour pourra répondre provisoirement aux besoins du transport maritime.

Concernant le quai de Portneuf, qui pourrait éventuellement servir de port permanent, l'étude en cours doit se poursuivre encore une quinzaine de jours. Il faudra deux mois pour en déterminer tous les impacts. Ainsi, à la fin d'octobre, Luralco devrait être en mesure de se prononcer sur l'emplacement des installations portuaires.

Négociations É.-U.-Mexique : le Canada ne peut rester à l'écart

OTTAWA (PC) — Le Canada ne peut pas se permettre de demeurer un simple observateur pendant que les États-Unis et le Mexique s'entendent pour négocier un nouvel accord de libre-échange, a estimé hier la Banque royale.

La plus importante banque du pays a souligné dans un rapport que le commerce et les investissements des États-Unis seront détournés vers le Mexique si le Canada ne protège pas ses intérêts en travaillant à la réalisation d'une zone de libre-échange nord-américaine tripartite.

« Le Canada peut difficilement se permettre de rester à l'écart pendant que se déroulent actuellement entre les

États-Unis et le Mexique des négociations qui pourraient complètement modifier la circulation des investissements et des échanges commerciaux en Amérique du Nord », a dit M. Alex Thomson, économiste en chef adjoint de la banque, dans une déclaration accompagnant le rapport.

On s'attend généralement à ce que le ministre du Commerce extérieur John Crosbie annonce d'ici la fin du mois que le Canada se joindra formelle-

ment au Mexique et aux États-Unis dans des discussions sur un accord de libre-échange.

Le président des États-Unis George Bush et son homologue du Mexique Carlos Salinas de Gortari ont annoncé, en juin dernier, qu'ils avaient l'intention d'étudier la possibilité d'une entente de libre-échange et que le Canada aurait toujours la possibilité de participer à ces discussions.

Un tel accord ne serait pas signé avant 1993.

La Banque royale est une des premières entreprises importantes du pays à formellement appuyer la participation du Canada à ces discussions.

LE BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE			
	31 août 90	7 sept. 90	
Dépôts gar. fiducies 30 jours	12,98	12,81	Canada: taux d'escompte
Rend. obligations can. 3-5 ans	10,79	10,78	É.-U.: taux d'escompte
Québec 5 ans	11,20	11,15	Canada: taux préférentiel
Écart Qué.-Can. long terme	0,80	0,81	É.-U.: taux préférentiel
Écart Can.-É.-U. long terme	1,73	1,86	Prix de l'or (\$US)
Variations (M2)	-606M	+1,53MM	Prix de l'argent (\$Can)

Graphique, LE SOLEIL

UN PRÊT HYPOTHÉCAIRE... c'est tellement personnel **13 3/4 %** 1AN

LES CPG... c'est tellement personnel **12 %** 1AN

1 AN 12%
3 ANS 11 1/2%
5 ANS 11 1/4%

+ 1/4% DE PLUS SI VOUS AVEZ ATTEINT 60 ANS

Appellez-nous. Un de nos conseillers s'occupera de vous personnellement.

Montréal - centre-ville: (514) 844-2050 / 1-800-361-8625
Laval - Île Le Carrefour: (514) 687-7360
Sillery - av. Maguire: (418) 681-1550

Personnellement, moi... c'est la SNF

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

Au service des Québécois depuis plus de 70 ans

Union monétaire : la Grande-Bretagne tire profit d'une attitude plus constructive

LONDRES (AFP) — La Grande-Bretagne a tiré les premiers bénéfices d'une

attitude plus constructive envers l'Union monétaire européenne (UEM) ce week-end

à la réunion des ministres des Finances des Douze à Rome, où la position britannique a reçu

un soutien significatif malgré un nouveau report de l'entrée de la livre dans le Système monétaire européen (SME), relèvent les observateurs hier à Londres.



OUVERTURE SUR LE MONDE... JURIDIQUE

Le cabinet d'avocats Gagné, Letarte, Sirois, Beaudet loge dorénavant au Centre CIBC, au cœur de l'activité gouvernementale, financière et bancaire de la capitale. Le cabinet, l'un des plus anciens de Québec, est particulièrement actif dans les domaines juridiques suivants:

- LE DROIT DES SOCIÉTÉS
- LE DROIT FISCAL
- LE DROIT DU TRAVAIL
- LE DROIT DES ASSURANCES
- LE DROIT DES BANQUES
- LE DROIT ADMINISTRATIF ET ENVIRONNEMENTAL
- LE DROIT DES TRANSPORTS
- LE DROIT FAMILIAL
- LES LITIGES CIVILS ET COMMERCIAUX

**GAGNÉ, LETARTE
SIROIS, BEAUDET**

A V O C A T S

79, BOUL. ST-CYRILLE EST, BUREAU 400
QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA G1R 5N5
TÉLÉPHONE: (418) 522-7900

TÉLÉCOPIEUR: (418) 523-7900
TÉLEX: 051-3948 «GATLOB»

On trouvera dans la notice d'offre une information détaillée sur les titres proposés. On peut se procurer la notice d'offre à nos bureaux ou auprès des courtiers autorisés à placer ces titres.

Offre de droits de souscription par voie de notice d'offre



BANQUE NATIONALE DU CANADA

offre aux porteurs de ses actions ordinaires inscrits le 17 septembre 1990 des droits transférables de souscrire jusqu'à concurrence de

11 958 218 actions ordinaires

à raison d'une action ordinaire par tranche de dix droits déposés et du prix de souscription

Prix de souscription : 8,00 \$ par action

Chaque actionnaire recevra un droit pour chaque action ordinaire détenue le 17 septembre 1990. Les droits expirent à 17h00, heure locale, le 9 octobre 1990. Il y a lieu de se reporter à la notice d'offre de la Banque qui sera postée aux porteurs de ses actions ordinaires. La Banque confirme que les actions ordinaires qui seront émises suite à l'exercice des droits seront admissibles à des fins d'inclusion dans un régime d'épargne-actions du Québec.

Pour solliciter la souscription d'actions ordinaires, nous avons formé un syndicat de courtiers sollicitants dont les membres recevront une rémunération pour les actions ordinaires qui auront été souscrites par leur entremise.

Pour plus de renseignements ou d'aide relativement à cette offre, veuillez communiquer avec l'un des soussignés, votre courtier en valeurs mobilières ou la Compagnie Montréal Trust.

Nous recommandons que les actionnaires exercent leurs droits.

Lévesque Beaubien Geoffrion Inc. RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

septembre 1990

EN UN CLIN D'OEIL

■ Une filiale de Provigo achète 15 dépanneurs

MONTREAL — C Corp. inc., une filiale à part entière de Provigo inc., vient de conclure une entente avec Pétro-Canada pour faire l'acquisition de 15 dépanneurs « Le Frigo ». Ceux-ci sont situés à Montréal (huit), Québec (quatre) et à St-Jovite, Sherbrooke et Victoriaville. Les opérations pétrolières de ces dépanneurs continueront d'être exploitées sous la bannière de Pétro-Canada. Provi-Soir, une division de C Corp. inc., respectera les contrats en vigueur avec les opérateurs actuels.

■ La Banque royale baisse ses taux sur les hypothèques

TORONTO — La Banque royale du Canada a annoncé hier une baisse de un quart de point sur la plupart de ses taux hypothécaires. Ainsi, à compter d'aujourd'hui, le taux sur les hypothèques fermées de six mois, un, deux et trois ans sera de 13,5%. Sur les hypothèques ouvertes de six mois et un an, le taux a été ramené à 13,75%. Les taux sur les hypothèques de quatre et cinq ans demeurent inchangés à 13,5%.

■ Seagram pourra racheter au moins 5% de ses actions

MONTREAL — Le conseil d'administration de la Compagnie Seagram ltée vient d'autoriser le rachat d'un maximum de 5% des actions en circulation de l'entreprise. Ceci représente 4,7 millions d'actions sur un total de 94,1 millions en circulation. Seagram pourra racheter ces actions au cours de la période de 12 mois commençant le 25 septembre 1990.

ENTREPRENEURSHIP



■ Une nouvelle revue : Entrepreneurship-Jeunesse

QUÉBEC — En collaboration avec la Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), Contact Jeunesse, un groupe de soutien aux jeunes entrepreneurs, a procédé lundi au lancement d'une nouvelle revue dirigée vers les jeunes entrepreneurs : Entrepreneurship-Jeunesse. Publiée deux fois par an, la revue, dont le tirage est de 5000 exemplaires, s'autofinancera par la vente d'espaces publicitaires. En plus de présenter le profil de jeunes entrepreneurs de la région de Québec, Entrepreneurship-Jeunesse présentera des chroniques sur le financement, les conseils professionnels, les réseaux, les institutions et le mode universitaire.

■ Forte hausse du bénéfice net du Groupe Goyette

MONTREAL — Pour l'exercice terminé le 31 mai 1990, le Groupe Goyette inc. a enregistré des revenus totaux de 16 429 000 \$, soit une augmentation de 11,1% comparativement à 14 785 000 \$ au cours de la même période l'an dernier. Le bénéfice net s'est accru de presque 45% à 665 000 \$ soit 0,20 \$ par action, en comparaison de 459 000 \$ ou 0,14 \$ par action pour l'exercice précédent. La marge d'autofinancement est passé de 1 525 000 \$ soit 0,46 \$ l'an dernier à 1 844 000 \$ ou 0,55 \$ l'action en 1990.

■ Commerce absorbe les opérations d'Halifax au Québec

SAINT-HYACINTHE — Le Groupe Commerce, de Saint-Hyacinthe, intégrera, le premier janvier 1991, les opérations québécoises de la Compagnie d'assurances Halifax. Cette décision ajoutera quelque 20 millions de dollars aux 242 millions de primes brutes souscrites annuellement par le Groupe Commerce. Notons que le Groupe Commerce et la Compagnie d'assurances Halifax appartiennent au groupe hollandais Nationale-Nederlanden.

■ Le FMI accorde un crédit temporaire au Brésil

WASHINGTON — Le Fonds monétaire international (FMI) et le Brésil sont parvenus à un accord prévoyant l'octroi d'un crédit de transition de 2 milliards \$ US par le fonds, pour une période de 17 mois, a annoncé le président de la Banque du Brésil, M. Ibrahim Eris. Le Brésil était en négociation depuis plusieurs mois avec le FMI.

■ Disparition d'un magazine américain

HAYDENVILLE — Faisant face à des dettes de 5 millions \$ US, le magazine « New England Monthly », qui a déjà été primé et qui appartient à la société Telemedia de Montréal, fermera ses portes ce mois-ci. En effet, Richard Todd, le rédacteur en chef du magazine a annoncé aux 30 employés du « New England Monthly » que le numéro de septembre serait le dernier de la publication. « Cette année a été dure pour tout le monde dans le secteur des magazines », a déclaré M. Todd. « Pour nous, elle s'est avérée fatale ». Les revenus publicitaires des magazines ont en général diminué cette année et la dernière publication a avoir jeté la serviette a été « Woman ».

■ Hausse prévue du revenu agricole américain

WASHINGTON — Le revenu agricole américain net devrait atteindre 47 à 52 milliards \$ US en 1990, contre 47 milliards \$ US en 1989, selon une enquête récente du département américain de l'Agriculture (USDA). Les dépenses d'énergie devraient progresser de 10% cette année dans le secteur agricole, si l'augmentation actuelle des cours du pétrole se maintient, contre une précédente prévision de cinq%. Ces dépenses étaient chiffrées à 5 milliards \$ US en 1989. Toutefois, les pleins effets de la crise du Golfe sur les dépenses d'engrais et de produits chimiques ne devraient être ressentis qu'au printemps.

Soudain, la Grande-Bretagne, éternelle tortue de la construction monétaire européenne, n'est plus seule : samedi, six autres pays ont exprimé leur opposition ou leurs réserves au lancement de la deuxième phase du processus d'union monétaire des Douze dès le 1er janvier 1993, comme le souhaite le président de la Commission européenne, M. Jacques Delors. Et, bien que partisan de la solution Delors, le ministre de l'Économie et des Finances français Pierre Bérégovoy a salué « le changement d'attitude majeur » de Londres.

Autre sujet de satisfaction pour le chancelier de l'Échiquier John Major, le ministre espagnol des Finances Carlos Solchaga a largement puisé dans le plan d'union monétaire britannique pour présenter une alternative au plan Delors.

Comme le plan Major, dévoilé en juin dans le scepticisme général, la proposition Solchaga suggère la mise en circulation d'un « ecu » en parallèle avec les onze monnaies existantes de la CEE et une phase de transition longue (de cinq à six ans) avant l'union monétaire définitive.

Le plan Major « aura une place de choix à l'ordre du jour » de la conférence intergouvernementale des Douze sur l'union monétaire en décembre, prédit M. Neil McKinnon, le chef économiste de Yamaichi International à Londres. « Au bout du compte, les partisans de l'approche graduelle vont l'emporter. »

Pour M. McKinnon, les Britanniques ont la chance d'avoir le président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, comme allié potentiel. Ces derniers jours, le grand argentier ouest-allemand, bien qu'opposé aux grandes lignes du plan Major, a en effet émis des doutes sur la sagesse d'une course à l'union monétaire tant que les économies européennes n'auront pas harmonisé leurs performances. Sur ce point, il rejoint les préoccupations des nouveaux alliés de la Grande-Bretagne, Espagne, Grèce, Irlande et Portugal.

Le plan Major présente l'avantage de se trouver « au bon endroit au bon moment » car il cristallise les réserves de plusieurs pays sur la deuxième phase du plan Delors, souligne M. Giles Keating, économiste de Crédit Suisse-First Boston.

Le regain d'influence de Londres donne à M. Major une marge de manoeuvre accrue sur un autre terrain, celui de l'entrée de la livre dans le SME, estiment les analystes. Maintenant qu'il a prouvé que les Britanniques peuvent être écoutés dans le débat monétaire européen sans avoir encore mis le pied à l'étrier du SME (ce que la plupart des experts pensaient impossible), le chancelier est libre de choisir calmement la date d'adhésion du sterling.

La hausse du prix du brut aura un « effet modéré » sur l'inflation

BÂLE (AFP) — L'augmentation des prix du pétrole, consécutive à la crise du Golfe, aura un « effet modéré » sur les taux d'inflation, a estimé hier soir le gouverneur de la Banque de France Jacques de Larosière, à l'issue de la réunion mensuelle du Groupe des dix pays industrialisés (G-10) à Bâle (Suisse).

« La base de la situation monétaire n'est pas une situation d'inflation comme ce fut le cas lors des précédents chocs pétroliers et il faut noter qu'elle est beaucoup plus saine qu'elle n'a été dans le passé », a déclaré M. Jacques de Larosière en rendant compte à la presse de la réunion. « Il convient de noter que les banques centrales et les autorités monétaires ont, au cours des trois ans passés, mené une politique modérée, ce qui constitue un élément favorable dans le contexte actuel », a-t-il ajouté.

Une usine de recyclage de produits solvants sera construite à Cowansville

Lancez-vous en affaires sans partir de zéro

Devenez franchisé d'un dépanneur COUCHE-TARD



AVANTAGES

- vous serez maître de votre avenir
- vous deviendrez membre d'une organisation solide, efficace et fière
- vous profiterez des multiples ressources, financières, humaines et autres, d'un réseau qui a fait ses preuves
- vous recevrez une formation complète, théorique comme sur le terrain
- vous ferez partie d'un réseau de dépanneurs à fort volume de ventes
- vous posséderez un commerce choisi dans la province de Québec

EXIGENCES

Investissement total: 80 000 \$
 Mise de fonds du propriétaire: 40 000 \$ et plus
 Pour plus amples renseignements adressez-vous à:

Alimentation COUCHE-TARD, Service du recrutement
 1600, boul. St-Martin Est, Tour B, Suite 280, Laval, Québec, H7G 4S7
 (514) 662-3272 1-800-361-8895



POUR UN AVENIR PROFITABLE

COWANSVILLE (PC) — Une usine de recyclage de produits solvants sera bientôt implantée à Cowansville et pourrait même être en opération dès l'hiver prochain, ce qui entraînera la création de sept emplois.

Même s'il reste certaines ententes à finaliser avec les gouvernements provincial et fédéral, la compagnie Shemerec, qui est à l'origine de ce projet, a entrepris la construction de l'usine sur la rue Brosseau, à Cowansville.

L'usine de recyclage, qui demande un investissement de 2 millions \$, occupera une superficie de 20 000 pieds carrés et sera dotée, assure-t-on, d'une technologie de pointe.

La compagnie Shemerec, propriétaire du groupe Capital Estrie, de Sherbrooke, récupérera les solvants (des produits nettoyants surtout) des entreprises québécoises qui utilisent ces produits en grande quantité. Les solvants souillés seront ensuite traités et pourront être réutilisés. Le prix du produit recyclé sera inférieur à celui du produit de base, contrairement au papier recyclé.

FINANCES PERSONNELLES

Que faire de ses vieux titres REA ?

Des milliers d'investisseurs possèdent des titres acquis dans le cadre du régime d'épargne-action du Québec. Toutefois, leur valeur marchande dans certains cas est si faible qu'il semble impossible de pouvoir en disposer à un prix convenable. Sans prétendre au miracle, il y a quelques décisions qui peuvent être prises afin de « tirer profit » de cette débacle boursière.

Si l'investisseur possède un régime d'épargne-retraite autogère, il peut prendre ses titres REA et s'en servir pour sa contribution annuelle à son régime. Le montant de la contribution consentie sera égal à la valeur marchande de la journée.

Les avantages

Ces titres étant des investissements quasi inactifs, l'investisseur peut bénéficier de nouvelles déductions au même titre qu'une contribution en espèce. En redeployant ainsi ses actifs, le capital liquide normalement destiné à la contribution annuelle peut servir à la réduction d'un prêt personnel, de l'hypothèque ou investi sous diverses formes.

Disposition présumée

Lorsqu'un titre boursier est inséré dans le REER autogère c'est comme si l'investisseur l'avait vendu à un tiers. Dans cette situation, la perte est considérée comme réalisée et peut servir à réduire l'impôt ou du moins à reporter l'exemption sur le gain en capital.

Les inconvénients

Une caractéristique du REER c'est que les revenus sont exempts d'impôt jusqu'à leurs retraits. En les sortant, l'investisseur devra acquitter l'impôt sur les gains de capital au même niveau qu'un revenu d'intérêt, alors que normalement, le contribuable en est exempté (jusqu'à concurrence de 100 000 \$).

Mais l'inconvénient majeur est que le régime d'épargne-retraite se retrouve avec des constituantes de qualité moindre que celles que commande une planification de retraite. Il est très aléatoire de connaître le rendement sur des titres de compagnies à faible capitalisation et rend plus incertaines les projections des ressources disponibles pour la retraite.

2e choix : réinvestir dans le REA sans risque ?

Malgré les frustrations qu'il peut faire ressurgir, un nouvel investissement dans le REA peut s'avérer un placement rentable si l'investisseur possède déjà les titres dans ce régime. Malgré leurs valeurs marchandes souvent ridicules, les titres conservent leurs valeurs originales de couverture.

Exemple : Le titre de Taurus a une valeur marchande de 0,05 \$ et une valeur de couverture de 7 \$. Honco se négocie à 0,25 \$ et peut couvrir une déduction de 3 \$, etc.

L'investisseur peut donc acheter pour 2000 \$ d'actions de Bell Canada, Banque de Montréal ou de la Banque Royale déductible à 50 % et les revendre simultanément, ramenant le risque à zéro. L'obligation de maintenir l'équivalent de 1000 \$ « d'inventaire » dans le compte REA est assurée par les titres qui ont perdu tellement de valeur qu'on projette les conserver pour les deux prochaines années (règle de trois 31 décembre).

Achat de 2000 \$ de Bell	2000 \$
Commission	35 \$
Moins vente 2000 \$ de Bell	2000 \$
Commission	40 \$
Perte de transaction	(75 \$)
Récupération fiscale (25 % de 1000 \$)	250 \$
Profit net	175 \$

Limite

Cette stratégie est rentable pour ceux qui travaillent à un tarif horaire inférieur à 350 \$. Car pour toucher ces 175 \$ « exempts d'impôt », en incluant les appels téléphoniques, les écritures supplémentaires à la déclaration d'impôt et même la lecture de cette chronique, le contribuable aura à consacrer un maximum de 60 minutes...

par CARL BOUCHARD
 collaboration spéciale

M. Carl Bouchard est courtier en valeurs mobilières au bureau de Québec de la firme MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

Votre sourire vaut mille mots.

GRANDE PRIME D'OUVERTURE

Jusqu'à
1/2%
 en prime sur les CPG.

Investir dans un CPG ou un CPG-REER de 1 an à 5 ans vous rapporte une prime d'intérêts de 1/2 %. Si vous préférez un placement de 4 à 5 ans, vous recevez une prime de 1/4 %.

Ce n'est là qu'un début ! Un dépôt de 500 \$ dans un nouveau compte vous vaudra un Quicksnap de Fuji. Mieux, nous avons un éventail de cadeaux à vous proposer pour des dépôts de 1 500 \$ et plus. Vous n'aurez qu'à choisir. (Limite de un [1] cadeau par client pendant la promotion.)

Encore un mot qui vous fera sourire. Pour chaque tranche de dépôt de 500 \$, vous aurez droit à un bon de participation à notre grand concours « CHOISISSEZ VOTRE PRIN ».

Alors, passez nous voir sans plus tarder. Nous avons une gamme complète de services et de produits financiers à vous faire découvrir. Au Montréal Trust, nous aimons voir nos clients le sourire aux lèvres.

Place Laurier, Sainte-Foy
 ☎ 659-4955

Ces primes d'intérêts s'appliquent aux taux actuellement affichés et aux fonds qui ne sont pas encore en dépôt au Montréal Trust. Placement minimal de 500 \$. Les détails, règlements et feuillets de participation au concours sont disponibles uniquement à la nouvelle succursale du Montréal Trust de la Place Laurier. Le concours et l'offre sur les CPG prennent fin le 29 octobre 1990 et ne sont valables que pour notre succursale de la Place Laurier.



MONTRÉAL TRUST

DEPUIS 1889

SEARS
 Honeywell Mon chez-moi

Cet automne, je le protège jour et nuit
 Utilisez votre carte de crédit Sears
648-0925
MARQUE DE COMMERCÉ - UTILISATION AUTORISÉE AU CANADA

MOSS
 LES HÛÎTRES ET LES MOULES SORTENT DE LEURS COQUILLES

255, rue Saint-Paul 692-0233

NOMINATION

 TÉLÉ-MÉTROPOLE INC.



Me BERNARD FABI
 Suite à l'acquisition du Réseau Pathonic par Télé-Métropole Inc., monsieur Serge Gouin, président et chef de la direction de Télé-Métropole Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de Me Bernard Fabi au poste de président directeur général des stations régionales de Télé-Métropole Inc.

Bien connu dans l'industrie des communications, monsieur Fabi occupait les fonctions de président directeur général du Réseau Pathonic. À titre de président directeur général des stations régionales, monsieur Fabi sera responsable des activités des stations suivantes: CJPM Chicoutimi, CHLT Sherbrooke, CHEM Trois-Rivières, CFCM Québec, CPER Rimouski, CPER-2 Sept-Îles et CKMI Québec. De plus, à Télé-Métropole, monsieur Fabi siègera au comité de direction et au comité de programmation. Sa solide expérience et son dynamisme contribueront à assurer le leadership des stations de Télé-Métropole Inc. à travers le Québec.

Plante à infusion cultivée au Saguenay-Lac-St-Jean

CHICOUTIMI (PC) — Le Saguenay-Lac-St-Jean est en passe de devenir la première région du Québec à s'adonner à la culture de la bourrache, une plante rustique annuelle à fleurs bleues utilisée, sous forme d'infusion, comme diurétique et sudorifique.

Quatre exploitants (dont les deux fermes expérimentales d'Alma et de Normandin) contribueront désormais à approvisionner une compagnie pharmaceutique d'Angleterre qui fait usage de grains issus de cette plante dans la préparation de médicaments divers.

En Europe en effet, plusieurs médicaments dérivés de la bourrache sont prescrits pour traiter, entre autres, la pression artérielle, le cancer, l'arthrite, l'eczéma atopique, l'obésité, l'alcoolisme et le diabète.

Plants en avance

La production moyenne de cette nouvelle culture devrait être de l'ordre de 200 kilogrammes par hectare (un hectare fait 10 000 mètres carrés). L'entente intervenue le 24 avril dernier entre l'Union des producteurs agricoles (UPA) et la compagnie pharmaceutique Efamol a permis de fixer le prix des grains qui seront bientôt récoltés à 4,75 \$ le kilogramme.

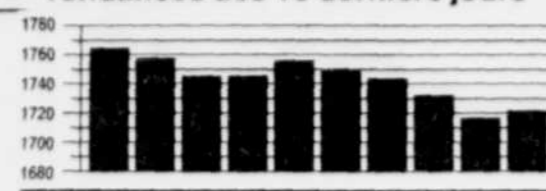
L'agronome Pierre Fortin, du bureau régional de l'UPA, évalue à huit le nombre d'acres présentement en culture (un hectare équivaut à 2,5 acres environ) mais qu'une cinquantaine seront ensemencés l'an prochain. Il estime que plusieurs centaines d'acres de cette plante seront éventuellement cultivés.

« Un représentant de la compagnie Efamol chargé d'évaluer l'état de la production a été agréablement surpris, il y a quelques jours, de constater que les plants cultivés ici sont en avance de deux bonnes semaines. Si tout se déroule tel que prévu, un nouveau marché sera ouvert. »

Le porte-parole de l'UPA est par ailleurs d'avis que la collaboration du groupe de recherches en productivité végétale de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pourra éventuellement se solder par l'extraction d'une certaine quantité d'huile essentielle à partir de diverses substances contenues dans les plants de la bourrache.

LE MARCHE BOURSIER

MONTREAL Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 1721.82, en hausse de 4.32. Volume des transactions : 3.8 millions d'actions. Titres en hausse : 95. Titres en baisse : 163. Titres inchangés : 147.

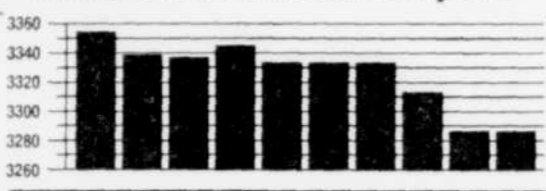
Titres		Ventes Haut Bas Ferm. Chang.	
ALC	1170	1170	1170
ALC-B	1170	1170	1170
ALC-C	1170	1170	1170
ALC-D	1170	1170	1170
ALC-E	1170	1170	1170
ALC-F	1170	1170	1170
ALC-G	1170	1170	1170
ALC-H	1170	1170	1170
ALC-I	1170	1170	1170
ALC-J	1170	1170	1170
ALC-K	1170	1170	1170
ALC-L	1170	1170	1170
ALC-M	1170	1170	1170
ALC-N	1170	1170	1170
ALC-O	1170	1170	1170
ALC-P	1170	1170	1170
ALC-Q	1170	1170	1170
ALC-R	1170	1170	1170
ALC-S	1170	1170	1170
ALC-T	1170	1170	1170
ALC-U	1170	1170	1170
ALC-V	1170	1170	1170
ALC-W	1170	1170	1170
ALC-X	1170	1170	1170
ALC-Y	1170	1170	1170
ALC-Z	1170	1170	1170

Titres		Ventes Haut Bas Ferm. Chang.	
ALC	1170	1170	1170
ALC-B	1170	1170	1170
ALC-C	1170	1170	1170
ALC-D	1170	1170	1170
ALC-E	1170	1170	1170
ALC-F	1170	1170	1170
ALC-G	1170	1170	1170
ALC-H	1170	1170	1170
ALC-I	1170	1170	1170
ALC-J	1170	1170	1170
ALC-K	1170	1170	1170
ALC-L	1170	1170	1170
ALC-M	1170	1170	1170
ALC-N	1170	1170	1170
ALC-O	1170	1170	1170
ALC-P	1170	1170	1170
ALC-Q	1170	1170	1170
ALC-R	1170	1170	1170
ALC-S	1170	1170	1170
ALC-T	1170	1170	1170
ALC-U	1170	1170	1170
ALC-V	1170	1170	1170
ALC-W	1170	1170	1170
ALC-X	1170	1170	1170
ALC-Y	1170	1170	1170
ALC-Z	1170	1170	1170

LES TITRES AU COMPTOIR

Titres		Ventes Haut Bas Ferm. Chang.	
ALC	1170	1170	1170
ALC-B	1170	1170	1170
ALC-C	1170	1170	1170
ALC-D	1170	1170	1170
ALC-E	1170	1170	1170
ALC-F	1170	1170	1170
ALC-G	1170	1170	1170
ALC-H	1170	1170	1170
ALC-I	1170	1170	1170
ALC-J	1170	1170	1170
ALC-K	1170	1170	1170
ALC-L	1170	1170	1170
ALC-M	1170	1170	1170
ALC-N	1170	1170	1170
ALC-O	1170	1170	1170
ALC-P	1170	1170	1170
ALC-Q	1170	1170	1170
ALC-R	1170	1170	1170
ALC-S	1170	1170	1170
ALC-T	1170	1170	1170
ALC-U	1170	1170	1170
ALC-V	1170	1170	1170
ALC-W	1170	1170	1170
ALC-X	1170	1170	1170
ALC-Y	1170	1170	1170
ALC-Z	1170	1170	1170

TORONTO Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles : 3287.65, en hausse de 0.63. Volume des transactions : 20.1 millions d'actions. Titres en hausse : 225. Titres en baisse : 328. Titres inchangés : 281.

Titres		Ventes Haut Bas Ferm. Chang.	
ALC	1170	1170	1170
ALC-B	1170	1170	1170
ALC-C	1170	1170	1170
ALC-D	1170	1170	1170
ALC-E	1170	1170	1170
ALC-F	1170	1170	1170
ALC-G	1170	1170	1170
ALC-H	1170	1170	1170
ALC-I	1170	1170	1170
ALC-J	1170	1170	1170
ALC-K	1170	1170	1170
ALC-L	1170	1170	1170
ALC-M	1170	1170	1170
ALC-N	1170	1170	1170
ALC-O	1170	1170	1170
ALC-P	1170	1170	1170
ALC-Q	1170	1170	1170
ALC-R	1170	1170	1170
ALC-S	1170	1170	1170
ALC-T	1170	1170	1170
ALC-U	1170	1170	1170
ALC-V	1170	1170	1170
ALC-W	1170	1170	1170
ALC-X	1170	1170	1170
ALC-Y	1170	1170	1170
ALC-Z	1170	1170	1170

Titres		Ventes Haut Bas Ferm. Chang.	
ALC	1170	1170	1170
ALC-B	1170	1170	1170
ALC-C	1170	1170	1170
ALC-D	1170	1170	1170
ALC-E	1170	1170	1170
ALC-F	1170	1170	1170
ALC-G	1170	1170	1170
ALC-H	1170	1170	1170
ALC-I	1170	1170	1170
ALC-J	1170	1170	1170
ALC-K	1170	1170	1170
ALC-L	1170	1170	1170
ALC-M	1170	1170	1170
ALC-N	1170	1170	1170
ALC-O	1170	1170	1170
ALC-P	1170	1170	1170
ALC-Q	1170	1170	1170
ALC-R	1170	1170	1170
ALC-S	1170	1170	1170
ALC-T	1170	1170	1170
ALC-U	1170	1170	1170
ALC-V	1170	1170	1170
ALC-W	1170	1170	1170
ALC-X	1170	1170	1170
ALC-Y	1170	1170	1170
ALC-Z	1170	1170	1170

Titres		Ventes Haut Bas Ferm. Chang.	
ALC	1170	1170	1170
ALC-B	1170	1170	1170
ALC-C	1170	1170	1170
ALC-D	1170	1170	1170
ALC-E	1170	1170	1170
ALC-F	1170	1170	1170
ALC-G	1170	1170	1170
ALC-H	1170	1170	1170
ALC-I	1170	1170	1170
ALC-J	1170	1170	1170
ALC-K	1170	1170	1170
ALC-L	1170	1170	1170
ALC-M	1170	1170	1170
ALC-N	1170	1170	1170
ALC-O	1170	1170	1170
ALC-P	1170	1170	1170
ALC-Q	1170	1170	1170
ALC-R	1170	1170	1170
ALC-S	1170	1170	1170
ALC-T	1170	1170	1170
ALC-U	1170	1170	1170
ALC-V	1170	1170	1170
ALC-W	1170	1170	1170
ALC-X	1170	1170	1170
ALC-Y	1170	1170	1170
ALC-Z	1170	1170	1170

LES MONNAIES

Monnaie	Cote	Chang.
Canada (dollar)	0.7425	+0.0001
USA (dollar)	0.7425	+0.0001
UK (sterling)	0.7425	+0.0001
France (franc)	0.7425	+0.0001
Allemagne (DM)	0.7425	+0.0001
Italie (lire)	0.7425	+0.0001
Japan (yen)	0.7425	+0.0001
Switzerland (franc)	0.7425	+0.0001
Netherlands (guilder)	0.7425	+0.0001
Spain (peseta)	0.7425	+0.0001
Portugal (escudo)	0.7425	+0.0001
Greece (dracme)	0.7425	+0.0001
Denmark (krone)	0.7425	+0.0001
Sweden (krona)	0.7425	+0.0001
Norway (kroner)	0.7425	+0.0001
Finland (markka)	0.7425	+0.0001
Israel (sheqel)	0.7425	+0.0001
South Africa (rand)	0.7425	+0.0001
India (roupee)	0.7425	+0.0001
China (yuan)	0.7425	+0.0001
Japan (yen)	0.7425	+0.0001
South Korea (won)	0.7425	+0.0001
Hong Kong (dollar)	0.7425	+0.0001
Taiwan (dollar)	0.7425	+0.0001
Thailand (baht)	0.7425	+0.0001
Malaysia (ringgit)	0.7425	+0.0001
Singapore (dollar)	0.7425	+0.0001
Philippines (peso)	0.7425	+0.0001
Indonesia (rupiah)	0.7425	+0.0001
Maldives (rufiyaa)	0.7425	+0.0001
Mauritius (roupee)	0.7425	+0.0001
Trinidad (dollar)	0.7425	+0.0001
Jamaica (dollar)	0.7425	+0.0001
Cuba (peso)	0.7425	+0.0001
Venezuela (bolivar)	0.7425	+0.0001
Colombia (peso)	0.7425	+0.0001

LES METEAUX

Métal	Cote	Chang.
Or (once)	350	+5
Argent (once)	150	+2
Platine (once)	1000	+10
Nickel (once)	50	+1
Aluminium (once)	100	+2
Zinc (once)	80	+1
Plomb (once)	70	+1
Etain (once)	120	+3
Cuivre (once)	110	+2
Argent (once)	150	+2
Platine (once)	1000	+10
Nickel (once)	50	+1
Aluminium (once)	100	+2
Zinc (once)	80	+1
Plomb (once)	70	+1
Etain (once)	120	+3
Cuivre (once)	110	+2
Argent (once)	150	+2
Platine (once)	1000	+10
Nickel (once)	50	+1
Aluminium (once)	100	+2
Zinc (once)	80	+1
Plomb (once)	70	+1
Etain (once)	120	+3
Cuivre (once)	110	+2

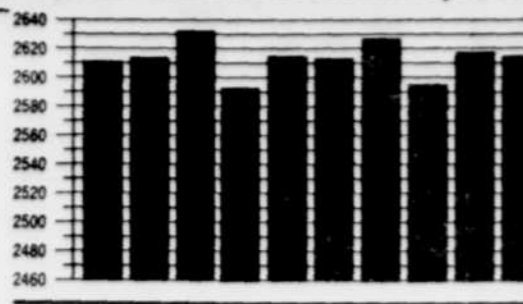
LES OBLIGATIONS

Titre	Cote	Chang.
Canada (dollar)	100	+1
USA (dollar)	100	+1
UK (sterling)	100	+1
France (franc)	100	+1
Allemagne (DM)	100	+1
Italie (lire)	100	+1
Japan (yen)	100	+1
Switzerland (franc)	100	+1
Netherlands (guilder)	100	+1
Spain (peseta)	100	+1
Portugal (escudo)	100	+1
Greece (dracme)	100	+1
Denmark (krone)	100	+1
Sweden (krona)	100	+1
Norway (kroner)	100	+1
Finland (markka)	100	+1
Israel (sheqel)	100	+1
South Africa (rand)	100	+1
India (roupee)	100	+1
China (yuan)	100	+1
Japan (yen)	100	+1
South Korea (won)	100	+1
Hong Kong (dollar)	100	+1
Taiwan (dollar)	100	+1
Thailand (baht)	100	+1
Malaysia (ringgit)	100	+1
Singapore (dollar)	100	+1
Philippines (peso)	100	+1
Indonesia (rupiah)	100	+1
Maldives (rufiyaa)	100	+1
Mauritius (roupee)	100	+1
Trinidad (dollar)	100	+1
Jamaica (dollar)	100	+1
Cuba (peso)	100	+1
Venezuela (bolivar)	100	+1
Colombia (peso)	100	+1

LES TITRES AU COMPTOIR

Titres		Ventes Haut Bas Ferm. Chang.	
--------	--	------------------------------	--

NEW YORK Tendances des 10 derniers jours



Indice des valeurs industrielles: 2615,59, en baisse de 3,96. Volume des transactions: 119,7 millions d'actions. Titres en hausse: 761. Titres en baisse: 726. Titres inchangés: 475.

Table with columns for stock symbols (e.g., AEM, AER, AGR) and their corresponding values and percentage changes.

--- A et B ---

Table listing various stock indices and their values, including the S&P 500, Dow Jones, and others.

--- P à S ---

Table listing various stock symbols and their values, including AEM, AER, AGR, etc.

--- H à L ---

Table listing various stock symbols and their values, including AEM, AER, AGR, etc.

--- C ---

Table listing various stock symbols and their values, including AEM, AER, AGR, etc.

--- T à Z ---

Table listing various stock symbols and their values, including AEM, AER, AGR, etc.

--- M à O ---

Table listing various stock symbols and their values, including AEM, AER, AGR, etc.

--- D à G ---

Table listing various stock symbols and their values, including AEM, AER, AGR, etc.

LES FONDS MUTUELS

Table listing various mutual funds (e.g., Fidelity, Vanguard) and their performance metrics.

LES OPTIONS TRANSIGÉES

Cours des options Trans-Canada négociées au cours de la semaine de Montréal et de Toronto.

Table listing various options contracts and their prices.

LES CÉRÉALES

MONTRÉAL (PCI) — Cours des denrées transmises hier par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Table listing various grain prices (e.g., wheat, corn) and their market status.

LES CÉRÉALES

Table listing various grain prices (e.g., wheat, corn) and their market status.

LES CÉRÉALES

CHICAGO (AP) — Le soja s'est apprécié modérément et il en est de même pour le blé, hier.

Table listing various grain prices (e.g., soybeans, wheat) and their market status.

LES CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des grains ont fermé sur une note irrégulière, hier au marché de Winnipeg.

Table listing various grain prices (e.g., wheat, corn) and their market status.

AVIS PUBLIC: Avis public, est par la présente, donné que le budget de l'année scolaire 1990-1991 de la Commission scolaire L. Talbot sera soumis au Conseil des commissaires pour examen et adoption à leur séance ordinaire du 28 septembre 1990 à 19 h 30 et qui se tiendra au Centre administratif, situé au 58, rue du Collège à Saint-Pamphile, comté de L. Talbot, QC G0R 3X0.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION D'UNE COMPAGNIE: PRENEZ AVIS que la compagnie LE RELAIS DU POSEUR INC., dont le siège social est situé au 2555, rue Watt, bureau 4, à Sainte-Foy, province de Québec, demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre. Montréal, le 4 septembre 1990. HENRI SIMON, Procureur de la requête 400, rue Saint-Jacques, # 500 Montréal (Québec) H2Y 1R4. Tél.: (514) 284-0721.

AVIS PUBLIC: Avis public, est par la présente, donné que le budget de l'année scolaire 1990-1991 de la Commission scolaire L. Talbot sera soumis au Conseil des commissaires pour examen et adoption à leur séance ordinaire du 28 septembre 1990 à 19 h 30 et qui se tiendra au Centre administratif, situé au 58, rue du Collège à Saint-Pamphile, comté de L. Talbot, QC G0R 3X0.

Société d'énergie de la Baie James: PROJETS LG1 (1986) APPEL D'OFFRES N° 2UA-481-1-01. Date et heure limites de réception des soumissions: le mardi 6 novembre 1990 à 15 h 30. FOURNITURE DES SYSTÈMES D'EXCITATION STATIQUE. Garantie de soumission: 500 000 \$ Prix du document: 75 \$.

Société d'énergie de la Baie James: PROJET - CHANTIERS, BAIE JAMES, APPEL D'OFFRES 90-0666. FOURNITURE DE RADIOS MOBILES ET PORTATIFS VHF-FM. Prix du document: 25 \$ Garantie de soumission: 18 000 \$.

Transports Québec: APPEL D'OFFRES: Vente d'immeuble par voie de soumissions publiques. Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques l'immeuble suivant: DOSSIER N° 9-72-02186-9 et autres.



**Société
des alcools
du Québec**

**Appel d'offres
PROJET
LOCAL COMMERCIAL
DOSSIER: L 9018-577**

La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à:
DOLBEAU

sur le boulevard Wallberg entre la 5^e Avenue et la 8^e Avenue ou sur la rue des
Érables entre la 6^e Avenue et la 7^e Avenue ou sur la 8^e Avenue entre la voie
fermée et le pont, préférablement sur le boulevard Wallberg entre la 5^e Avenue
et la 7^e Avenue.

La superficie du local devrait être d'environ 175 mètres carrés (1884 pieds
carrés) préférablement sur un seul niveau.

Les locaux devront être livrés entre le 1^{er} octobre 1991 et le 15 octobre 1991.

Le document d'appel d'offres original, portant le numéro de dossier du projet,
doit être complété et retourné au plus tard le 26 octobre 1990 à 11 h.

Vous pouvez vous procurer le document au coût de 20 \$ la copie lors de la
séance d'information qui se tiendra à la salle de l'hôtel de ville, au
1100, boul. Wallberg à Dolbeau, le 13 septembre 1990 à 15 h 30, ou en
communiquant au (514) 873-6408. Cette séance aura pour but de donner tous
les renseignements requis relatifs à l'appel d'offres.

La Société des alcools du Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse
ni aucune des propositions reçues.

appel d'offres

**Ministère des Approvisionnements
et Services**

Direction générale des Approvisionnements

Projet	Description	Livraison
0175	16 000 tonnes métriques de bitume	Sites d'entreposage au Québec
0190	4484 fauteuils pivotants, à bascule, type baquet 288 fauteuils pour salle d'attente 2826 chaises réglables 162 chaises de dessinateur 1512 chaises empilables recouvertes de tissu	Ville Vanier
0181	4800 enveloppes pour coussin de protection ballis- tique 2400 coussins de protection ballistique	Montreal

Cloture de la soumission: 20 septembre 1990 à 15 h

Les conditions d'appel d'offres sont contenues dans les documents disponibles au
Ministère des Approvisionnements et Services
Direction générale des approvisionnements
Bureau des appels d'offres
150, boulevard Saint-Cyrille Est, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 5K4
Tel: (418) 643-5436
Le ministre se réserve le droit, au moment de l'analyse des soumissions, de refuser toutes
les soumissions présentées, même la plus basse.
Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse
susmentionnée, à l'heure et à la date indiquées.
PROGRAMME D'OBLIGATION CONTRACTUELLE — EGALITÉ DANS L'EMPLOI
Toute entreprise québécoise ayant plus de 100 employés doit, pour se voir adjuger une
commande de 100 000 \$ et plus, s'engager au préalable à mettre en place un programme
d'accès à l'égalité dans l'emploi, conforme à la Charte des droits et libertés de la personne.
Cette obligation s'applique également pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ et
plus, adressant à un sous-contractant ayant plus de cent (100) employés.
Le directeur général des Approvisionnements,
Jean-Claude Carreau, ing.



avis public

**Gouvernement
du Québec**

**MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES
PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION**

L'organisme pour le contrôle de l'intégrité des produits biologiques du
Québec a déposé, au comité de certification des appellations de pro-
duits alimentaires, une demande de certification de l'appellation "biolo-
gique".

Rappelons que c'est par l'attribution d'une marque de certification gou-
vernementale, soit le logo "Québec vrai", que le ministre de l'Agricul-
ture, des Pêcheries et de l'Alimentation entend permettre à l'industrie
bioalimentaire d'assurer aux consommateurs l'authenticité des
caractéristiques spécifiques dont certains produits alimentaires se
réclament.

À cet effet, l'organisme ci-haut mentionné a déposé un cahier des
charges définissant les normes de production et de contrôle propres
aux produits biologiques.

Toute personne, groupe ou organisme qui désire exprimer son opinion
en regard de la présente demande de certification peut soumettre un
avis ou un mémoire au Secrétaire administratif au plus tard le 26 sep-
tembre 1990 à l'adresse suivante:

**Secrétaire administratif du Comité de certification
des appellations de produits alimentaires
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries
et de l'Alimentation du Québec
200 A, chemin Sainte-Foy
10^e étage
Québec (Québec)
G1R 4X6**

Tél.: (418) 643-2460
Télécopie: (418) 646-6654

Le cahier des charges est disponible à cette même adresse.



APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

**Service des contrats
Ministère des Transports
700, boul. St-Cyrille Est
20^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y9
Tel.: (418) 644-8848**

OU

**Service des contrats
Ministère des Transports
255, boul. Crémazie Est
1^{er} étage
Montreal (Québec) H2M 1L5
Tel.: (514) 873-6061**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

**Le sous-ministre,
Jean-Marc Bard, F.C.A.**

Projet no 104-3202-0 — Réparation des systèmes d'éclairage routier et relampage
des feux de circulation et clignotants, sur diverses routes, dans diverses municipalités,
M.R.C. diverses, circonscription électorale de Bonaventure.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 800 \$ ou
— chèque visé: 900 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 106-1999-0 — Pose de glissières de sécurité sur deux (2) sections de
la route 132, dans les municipalités de Ste-Félicité et de Grosses Roches, M.R.C. Matane,
circonscription électorale de Matane. Longueur de 2,6 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 9 800 \$ ou
— chèque visé: 4 900 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 107-1999-0 — Démolition, récupération et reconstruction de glissières de
sécurité sur la route 132, dans les municipalités de Bas-des-Sables et Bic, M.R.C. Rimouski-
Neigette et Matane, circonscriptions électorales de Rimouski et Matane. Longue-
ur de 0,935 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 800 \$ ou
— chèque visé: 3 400 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 108-1999-0 — Installation et ajustement de glissières de sécurité sur
l'autoroute 20 et la route 185, dans les municipalités de Notre-Dame-du-Portage, St-
Pierre-de-la-Rivière-du-Loup, Rivière-du-Loup, St-Georges-de-Cacouna et St-Antoine,
M.R.C. Rivière-du-Loup, circonscription électorale de Rivière-du-Loup. Longueur de 1 817
mètres.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 11 000 \$ ou
— chèque visé: 5 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 110-1999-0 — Réfection et réparation de glissières de sécurité sur
l'autoroute Jean Lesage, dans diverses municipalités, M.R.C. Kamouraska, circonscription
électorale de Kamouraska-Témiscouata. Longueur de 4,6 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 23 000 \$ ou
— chèque visé: 11 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 2 octobre 1990 à 15h.**

Projet no 112-1512-0 — Scellement de fissures sur diverses routes, dans diverses
municipalités, M.R.C. diverses, circonscriptions électorales de Matapédia, Matane,
Rimouski et Kamouraska-Témiscouata. Longueur de 37 153 mètres.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 400 \$ ou
— chèque visé: 1 700 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 293-4517-0 — Concassage de gravier et préparation d'abrasif, sur la
route 169, dans la municipalité de Chicoum-T.N.S., M.R.C. Lac-Saint-Jean, circonscription
électorale de Lac-Saint-Jean. Quantité de 15 000 tonnes.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 14 000 \$ ou
— chèque visé: 7 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 299-1999-0 — Pose de glissières de sécurité sur la route 167, dans
diverses municipalités, M.R.C. Le Domaine-du-Roy, circonscription électorale de Roberval,
Longueur de 790 mètres.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 5 800 \$ ou
— chèque visé: 2 900 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 311-4502-0 — Tamsage de gravier brut et le mélange de sable tamsé
et sel, sur diverses routes (réservé du Ministère), dans diverses municipalités, M.R.C.
Charlevoix et Charlevoix Est, circonscription électorale de Charlevoix.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 6 000 \$ ou
— chèque visé: 3 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 313-4502-0 — Tamsage de sable et la mise en réserve dans le banc du
ministère des Transports, situé sur la route 285, dans la municipalité de St-Adalbert,
M.R.C. L'Islet, circonscription électorale de Montmagny-L'Islet. Quantité de 10 000 m³.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 200 \$ ou
— chèque visé: 1 100 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 320-1921-0 — Installation de glissières de sécurité et installation d'amor-
tisseurs d'impact sur les autoroutes 73 (Laurentienne) et 440 (Dufferin), dans les muni-
cipalités de Charlevoix ville et Québec ville, M.R.C. Communauté urbaine de Québec,
circonscriptions électorales de Chauveau, Taschereau et Limoilou. Longueur de 1,0 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 14 000 \$ ou
— chèque visé: 7 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 433-2501-0 — Démolition d'un pont au-dessus de la rivière Nicolet près
de la route 226, dans la municipalité de Sainte-Monique paroisse, M.R.C. Nicolet-Yamaska,
circonscription électorale de Nicolet-Yamaska.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 000 \$ ou
— chèque visé: 1 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 525-1999-0 — Construction de glissières de sécurité, sur diverses routes,
dans diverses municipalités, M.R.C. Le Haut-St-François et Coaticook, circonscription
électorale de Mégantic-Compton. Longueur de 926 mètres.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 4 800 \$ ou
— chèque visé: 2 400 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 25 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 535-0906-0 — Terrassement, structure de la chaussée, drainage et
construction d'un pontceau en béton sur le chemin du 8^e rang, dans la municipalité de
Saint-Claude, M.R.C. Le Val-St-François, circonscription électorale de Richmond. Longue-
ur de 0,19 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 24 000 \$ ou
— chèque visé: 12 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-
Cyrille Est, 20^e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mardi, 2 octobre 1990 à 15h.**

Projet no 639-1999-0 — Ajout et remplacement de glissières de sécurité (G.T.O.G.)
sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. La Haute-Yamaska et Bromé-
Missisquoi, circonscriptions électorales de Shefford et Bromé-Missisquoi. Longueur de
1,39 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 10 400 \$ ou
— chèque visé: 5 200 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie
Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 26 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 656-0902-0 — Modification au poste de contrôle sur l'autoroute 20, dans
la municipalité de Saint-Mathieu-de-Berthelot paroisse, M.R.C. La Vallée-de-Richelieu, cir-
conscription électorale de Veillon.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 20 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 44 000 \$ ou
— chèque visé: 22 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie
Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 3 octobre 1990 à 15h.**

Projet no 658-1518-0 — Scellement de fissures sur les routes 337 et 343, dans les
municipalités de Saint-Alphonse de Rodrigue et Saint-Côme, M.R.C. Matawinie, cir-
conscription électorale de Berthier. Longueur de 20,21 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 400 \$ ou
— chèque visé: 700 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie
Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 26 septembre 1990 à 15h.**

Projet no 665-1926-0 — Remplacement de clôtures de non-acces sur l'autoroute
25, dans les municipalités de Montréal et Anjou, M.R.C. Communauté urbaine de Mon-
tréal, circonscriptions électorales de Bourget et Anjou. Longueur de 6,5 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 29 000 \$ ou
— chèque visé: 14 500 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie
Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 3 octobre 1990 à 15h.**

Projet no 667-1313-0 — Rechargement et revêtement souple de la voie nord de
l'autoroute 15, dans les municipalités de St-Bernard-de-Lacelle paroisse et St-Cyprien-
de-Naperville paroisse, M.R.C. Les Jardins-de-Naperville, circonscription électorale de
St-Jean. Longueur de 4,673 km.

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non
remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre
des Finances.

Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 100 000 \$ ou
— chèque visé: 50 000 \$

La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie
Est, 1^{er} étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.

L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 3 octobre 199**

Les Manitobains tentés par un autre gouvernement minoritaire

Le défi du conservateur Gary Filmon est de convaincre les 700 000 électeurs manitobains, aujourd'hui, qu'ils auraient tout à gagner à avoir un gouvernement majoritaire à Winnipeg. Conséquence d'une instabilité politique qui dure depuis la fin des années 70 et de la retraite d'Ed Schreyer, 60 % des Manitobains préféreraient en effet se retrouver ce soir avec un gouvernement minoritaire.

Déclenchée le 7 août, la campagne électorale s'est terminée hier soir sur une seule certitude : que la grande popularité de la libérale

participé à une demi-douzaine de débats allant de l'économie, aux affaires autochtones et à l'environnement.

C'est donc à une guerre de tranchées qu'on se livre dans chacun des comtés qu'on peut diviser en trois groupes. Dans le sud de la province, les conservateurs peuvent compter sur un électorat

rural généralement fidèle. Mais c'est insuffisant : il leur faut aussi réaliser des gains au sud de la fameuse avenue du Portage qui divise la ville de Winnipeg en deux.

À Winnipeg et dans le nord de la province, la bataille se livre plutôt entre libéraux et néo-démocrates. Mais dans le nord en particulier, l'importance de l'électorat autochtone, et la présence de cinq autres candidats aux côtés d'Elijah Harper, dont l'opposition à l'accord du lac Meech lui a valu une stature nationale, semble favoriser le NPD.

Coincée entre les conservateurs, qui ne lui doivent plus rien

dans leur opposition à l'accord du lac Meech, et le NPD, qui jouit d'une bonne réputation pour avoir gouverné la province pendant 13 des 20 dernières années, la libérale Sharon Carstairs ressemble de plus en plus dangereusement au chef d'un tiers parti. Au cours du week-end, elle a même mis les problèmes de son parti sur le compte du sexisme qui sevit encore au Manitoba. Manifestement ébranlée par le stress de la politique, elle avait évoqué la possibilité de démissionner à la fin du débat sur l'accord du lac Meech.

La surprise de cette campagne électorale ne serait pas tant que

Gary Filmon soit reconduit au pouvoir avec une majorité, mais que le néo-démocrate Gary Doer delogé Mme Carstairs du poste de chef de l'opposition.

Les chefs des trois partis fédéraux surveilleront attentivement les résultats ce soir. Une victoire des conservateurs rassurerait Brian Mulroney et le conforterait dans sa conviction qu'il peut, d'ici deux ans, se remettre de son impopularité actuelle.

Gary Doer tente de convaincre les électeurs du Manitoba qu'ils doivent prolonger la vague qui a porté son parti au pouvoir en Ontario. Et avec de telles victoires

envisagées en Saskatchewan et en Colombie-Britannique, le chef fédéral, Audrey McLaughlin, espère se libérer de son syndrome du tiers parti.

Celui qui a le plus à perdre est évidemment Jean Chrétien. Il vient de passer deux jours au Manitoba et s'est surtout fait remarquer par une autre gaffe à propos du dossier autochtone. Sans que cela n'ait forcément de rapport, les fortunes des libéraux ne sont guère brillantes depuis le 23 juin que M. Chrétien a été élu chef du parti fédéral. Les cadres du parti commencent à se poser des questions...

par

Michel VASTEL



Sharon Carstairs s'est évanouie avec la mort de l'accord du lac Meech. En 1988, les conservateurs n'avaient obtenu que 25 sièges, contre 20 aux libéraux et 12 aux néo-démocrates de Gary Doer.

Dans les derniers milles du marathon constitutionnel, en juin dernier, la popularité des conservateurs a monté jusqu'à 51 % des intentions de vote. Depuis décembre 1988, et le prétexte de la loi québécoise (178) sur l'affichage public, Gary Filmon a retiré son appui à l'accord du lac Meech et sa popularité, qui n'a cessé d'augmenter, l'assurait d'une majorité.

Mais, comme il arrive souvent au Manitoba, les 35 jours de campagne électorale ont permis aux deux partis d'opposition de remonter dans les sondages : 31 % des intentions de vote pour les libéraux, 23 % pour les néo-démocrates, faisant glisser les conservateurs à 44 %.

Dans une province où les majorités de la moitié des 57 comtés se comptent souvent en quelques dizaines de suffrages exprimés (Gary Filmon lui-même l'a emporté en 1988 par seulement 124 voix), tout est possible, d'autant plus que les deux tiers des Manitobains disent préférer un gouvernement minoritaire. En fait, depuis le départ d'Ed Schreyer, les cinq ans du conservateur Sterling Lyon, et les six ans du néo-démocrate Howard Pawley, ont habitué les Manitobains aux gouvernements fragiles et instables.

Depuis 1988, et l'arrivée de Sharon Carstairs dans le fauteuil du chef de l'opposition officielle, tout le monde croyait qu'elle deviendrait la première chef de gouvernement du Canada, et qu'elle marquerait le signal d'une renaissance du Parti libéral dans l'Ouest.

Mais elle s'est retrouvée, avec la fin des débats constitutionnels, sans cheval de bataille. Gary Filmon, objet de nombreuses attaques dans les médias nationaux et de la part du grand frère fédéral, s'est du même coup guéri de son image de premier ministre faible et sans autorité.

Contrairement à son collègue ontarien Mike Harris, et contrairement à ce qui attend son collègue Grant Devine de la Saskatchewan, Gary Filmon n'a pas souffert, dans cette campagne, de l'impopularité de Brian Mulroney. Au contraire, sa fermeté face au Canada central — Mulroney, Bourassa et Peterson — lors de la dernière conférence constitutionnelle en juin dernier, rassure les Manitobains et les a convaincus qu'il sera l'homme qu'il faut pour arracher les 2 milliards \$ de subventions dont les producteurs agricoles ont besoin.

Aucun thème n'a réussi à s'imposer au cours de cette campagne d'été, au point où les chefs ont

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
 POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE
COMPOSEZ 647-3270
 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6
 Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.
 Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assurées à la loi numéro 50.
 Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Compagnie internationale est à la recherche de:
REPRÉSENTANT(E)S
 Formation et rendez-vous fournis, dépenses d'auto.
 Entre 45 000\$ et 66 000\$ par année
527-6623

CHRISTIAN DIOR CHEZ EATON

POUR VOUS...

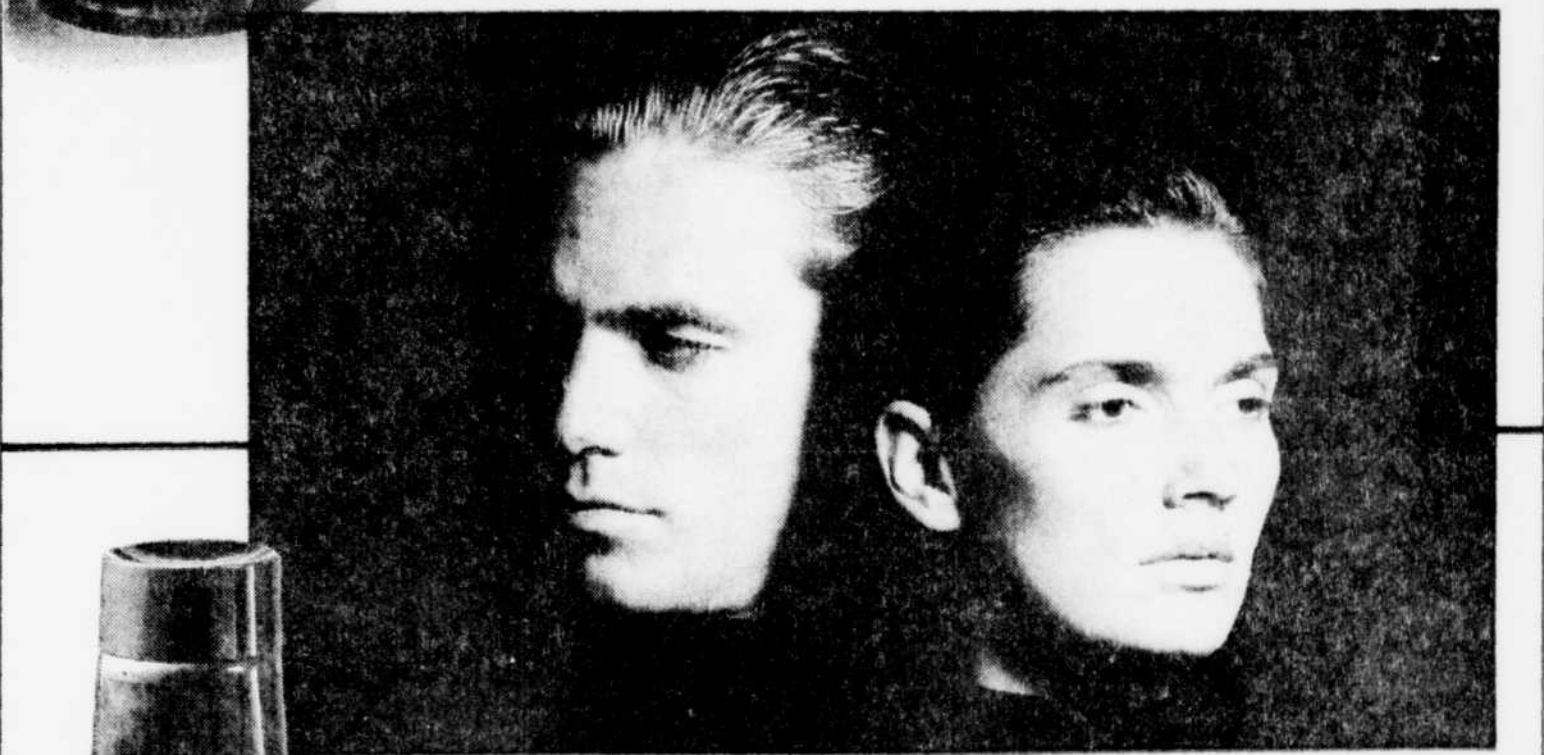
Laissez-vous ensorceler par Fahrenheit et obtenez une prime!

Innovateur et moderne, Fahrenheit mêle des accents boisés et ambrés à de fraîches notes florales et balsamiques. Fahrenheit exprime une personnalité chaleureuse et dynamique.

1. Après-rasage, 100 ml 38"
 2. Eau de toilette en atomiseur, 100 ml 52"
 Venez chez Eaton et choisissez parmi notre collection complète (achats en personne seulement).
 Eau de toilette, 33" à 70" ch.
 Lotion après-rasage, 27" à 38" ch.
 Produits pour le bain, 14" à 35" ch.

Offre-prime ▶
 Avec tout achat de 38" ou plus de produits Fahrenheit, vous recevrez un bâton de désodorisant 50 g, sans frais supplémentaires. Une prime par personne.

Offre en vigueur jusqu'au 22 septembre 1990

Envoûtant Poison... sentez sa chaleur et obtenez une prime!

C'est une idée qui prend racine et grandit résolument... une exquise sensation de beauté concrétisée dans un mélange d'épices, de fruits et d'ambre... Poison, succombez à la tentation.

1. Eau de toilette classique, 50 ml 56"
 2. Eau de Cologne classique, 100 ml 52"
 3. Lotion parfumée pour le corps, 150 ml 33"
 Autres produits de la collection (achats en personne seulement)
 Eau de parfum, 43" à 240" ch.
 Eau de toilette, 56" à 84" ch.
 Eau de Cologne, 52" à 54" ch.
 Produits pour le bain, 23" à 79" ch.

Offre-prime ▶
 Avec tout achat de produit Poison, vous recevrez un élégant miroir pour le sac Christian Dior, sans frais supplémentaires. Une prime par personne.

Offre en vigueur jusqu'au 22 septembre 1990
 Rayon 216



EATON
 103 954 R2
 Crédit accepté avec la carte Eaton

Les cartes American Express, Visa, et Mastercard sont aussi acceptées.

EATON
 Nous sommes... le grand magasin du Canada

La toute nouvelle Escort 1991. Au delà de vos attentes.

Escort 1991 LX 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,9L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le manufacturier
- Radio AM/FM stéréo installé par le manufacturier
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée
- Peinture métallisée à couche transparente
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Barre stabilisatrice à l'avant
- Conduit de chaleur au siège arrière
- Enjoliveurs de roues grand format
- Banquette arrière divisée repliable
- Barre stabilisatrice à l'arrière
- Montre digitale
- Groupe éclairage
- Chauffe-moteur
- Rétroviseurs à télécommande électrique
- Direction assistée à crémaillère

11 995 \$*

**Financement du
manufacturier†**

Honda Civic 1990 DX 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,5L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le concessionnaire
- Radio AM/FM stéréo installé par le concessionnaire
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée
- Peinture métallisée
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Barre stabilisatrice à l'avant
- Conduit de chaleur au siège arrière

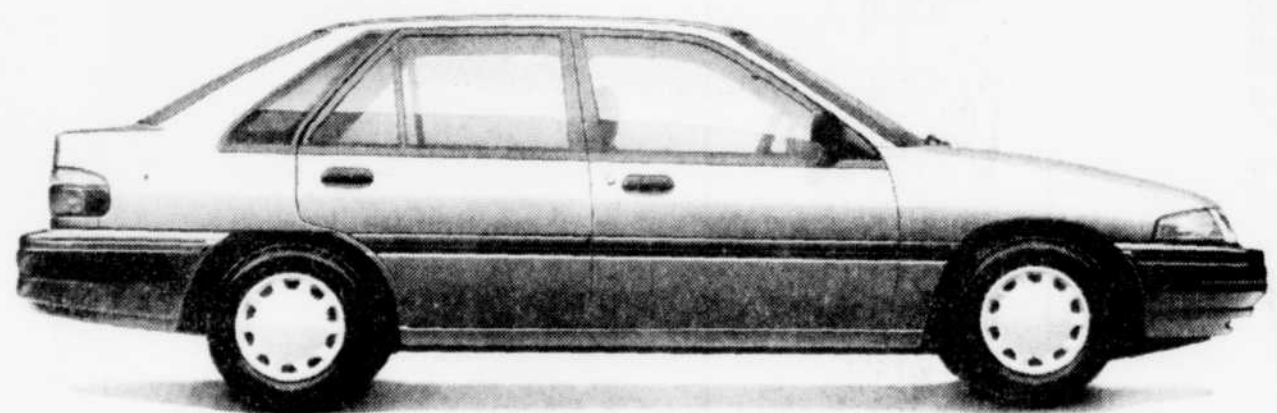
14 790 \$*

Toyota Corolla 1990 4 portières

Caractéristiques

- Moteur de 1,6L EFI
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Climatiseur installé par le concessionnaire
- Radio AM/FM stéréo installé par le concessionnaire
- Sièges avant inclinables
- Dégivreur de lunette arrière
- Ouverture du coffre à télécommande
- Ouverture de la trappe de carburant à télécommande
- Glace teintée

14 528 \$*



Prenez quelques instants pour essayer la toute nouvelle Escort 1991 entièrement redessinée. Peu importe le modèle, vous découvrirez un véhicule qui vous en offre beaucoup... beaucoup plus que ce que la concurrence vous laisse espérer. Notre modèle GT possède une foudroyante accélération en passant de 0 à 100 km en aussi peu que 8,3 secondes. En version deux ou quatre portières, la LX est la seule voiture de cette catégorie à être équipée d'un moteur de 1,9L à injection électronique séquentielle multipoint de carburant. Une différence qui se sent dès que vous tournez la clé. La familiale LX offre une incroyable capacité de rangement, ce qui vous permet d'apporter tous vos bagages sans pour autant laisser de côté la performance et le style. Tous les modèles font preuve d'une excellente économie d'essence; 8,0L/100 km (35 mpg) en ville et 6,0L/100 km (47 mpg) sur l'autoroute.† Et tous sont aussi équipés en option de la boîte automatique électronique quatre vitesses surmultipliées. Alors, si vous recherchez la haute technologie automobile, le meilleur équipement de cette catégorie et une économie de carburant exceptionnelle au prix dont vous rêvez, visitez aujourd'hui même le concessionnaire Ford ou Mercury le plus près de chez vous.

Faites l'essai de la toute nouvelle Escort 1991 chez votre concessionnaire Ford ou Mercury.



La qualité passe avant tout.

*P.D.S.F. pour le modèle Escort LX 1991 4 portières équipé d'un groupe d'options 068. Frais de transport et taxes applicables non inclus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir tous les modèles en stock pour livraison immédiate. Les prix concurrentiels sont basés sur les données publiées par l'industrie.

†Financement offert. Voyez votre concessionnaire Ford ou Mercury pour plus de détails.

**Base sur l'information approuvée de Transport Canada pour une Escort LX 1991 équipée du moteur 1,9L à injection électronique et d'une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports.